



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Service de l'accompagnement des politiques
éducatives

Sous-direction de l'action éducative
Bureau de la santé et de l'action sociale
DGESCO C2-2

n° 2020-0024

Affaire suivie par :

Bérénice Hartmann

Tél : 01 55 55 14 97

Mél : berenice.hartmann@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le **25 AOUT 2020**

Le ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports

à

Mesdames les rectrices et messieurs les
recteurs d'académie

Mesdames les inspectrices et messieurs
inspecteurs d'académie, directrices et
directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

À l'attention de mesdames et messieurs
les chefs d'établissement

Objet : déploiement de l'outil « Jouer à débattre sur les addictions » (JADA) dans le cadre de la prévention des conduites addictives

Dans le cadre de la politique de prévention des conduites addictives, l'Éducation nationale et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) ont participé à l'élaboration du jeu « Jouer à débattre sur les addictions », projet développé par l'association L'Arbre des connaissances.

Agréée par l'Éducation nationale, l'association L'Arbre des connaissances propose des dispositifs pédagogiques tels que « Jouer à débattre », co-construits avec la communauté éducative. Ces supports pédagogiques contribuent à l'éducation à la citoyenneté et à la promotion de la santé en favorisant la mise en œuvre de débats citoyens sur des questions de sciences et de société.

La plaquette ci-jointe présente un nouveau module thématique intitulé « Jouer à débattre sur la prévention des addictions ». Le parcours proposé par ce jeu et ses finalités éducatives visent à sensibiliser les élèves aux dangers liés à la consommation de produits psychoactifs et de renforcer leurs compétences psychosociales (coopération, écoute de l'autre, développement de la pensée critique, mise à distance de la pression exercée par les pairs).

Conçu pour un groupe classe, ce nouveau support pédagogique est adossé aux programmes d'enseignement du cycle 4 et de tous les niveaux du lycée général, technologique et professionnel, notamment à l'histoire-géographie, à l'éducation morale et civique (EMC), aux sciences de la vie et de la Terre, au français, à la

.../...

prévention-santé-environnement et à l'enseignement de spécialité humanités, littératures et philosophie.

Cet outil pédagogique, qui relève de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation à la santé, pourra trouver sa place dans une École promotrice de santé qui fédère l'ensemble des actions relevant de la promotion de la santé dans le cadre du projet d'école ou d'établissement.

À ce titre, le portail du site Eduscol dédié à l'École promotrice de santé (<https://eduscol.education.fr/pid23365/promotion-de-la-sante.html>) met à disposition de la communauté éducative un vade-mecum d'accompagnement à la mise en place de cette démarche et des ressources pédagogiques telles que le support « Jouer à débattre sur les addictions ». Enfin, les informations relatives aux programmes de développement des compétences psychosociales pour prévenir les conduites à risque sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid46870/la-prevention-des-conduites-addictives-milieu-scolaire.html>

Pour le ministre et par délégation
Le directeur général de l'enseignement
scolaire



Edouard GEFFRAY

Le président de la mission
interministérielle de lutte contre les
drogues et les conduites addictives



Nicolas PRISSE